

PSYCHOPATHOLOGIE DES TROUBLES INTELLECTUELS ET COGNITIFS DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT : IMPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Dr Jean Xavier
- Pr Philippe Mazet
- Pr David Cohen
- Dr Didier Perisse
- Pr Jean-Marc Guilé
- Séverine Ouaki
- Monique Plaza

Thématique : Psychologie - Psychopathologie

Public et prérequis

Médecins français ou étrangers, titulaires d'un CES, DES (DIS) de psychiatrie, DESS de psychologie, DEA en biologie humaine, en sciences humaines ou sciences de l'éducation; médecins praticiens et internes.

Professionnels de santé impliqués dans la prise en charge d'enfants et d'adolescents présentant des troubles cognitifs.

L'inscription est subordonnée à l'autorisation préalable de l'enseignant responsable après examen du dossier d'inscription.

Objectifs

Formation psychopathologique théorique et pratique à la reconnaissance et à la prise en charge des troubles intellectuels et cognitifs chez l'enfant et l'adolescent.

Démarche clinique pluridimensionnelle et intégrative.

Contenu

Module 1 : Processus cognitifs et développement – Aspects théoriques :

Théories du développement cognitif – Les contenants de la pensée – Développement cognitif du bébé et du jeune enfant – Mémoire – Attention – Raisonnement – Perception – Cognition et émotion - Estime de soi et apprentissages – Fonctions exécutives.

Module 2 : Modalités d'évaluation et d'exploration des processus cognitifs :

Bilan psychologique (psychométrie, tests projectifs) – bilan neuropsychologique – évaluation orthophonique et psychomotrice – génétique.

Module 3 : Psychopathologie des processus cognitifs :

Pathologies cognitives : troubles du langage, dyspraxies, troubles de l'attention, hyperactivité et impulsivité de l'enfant, troubles multidys, retard mental, troubles cognitifs liés à une atteinte cérébrale, les « surdoués », dépression et troubles cognitifs, anxiété et troubles cognitifs, TSA.

Prise en charge thérapeutique, pédagogique rééducative, remédiation cognitive : thérapie à médiation cognitive, approche corporelle (Relaxation, psychomotricité) - Approche institutionnelle – Groupes thérapeutiques, hospitalisation de jour... - Approche pédagogique.

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI)** : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **305 €**
- F.C Individuelle : **1 000 €**
- F.C Employeur : **1 000 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

77 heures réparties sur 11 journées de 7 heures, le vendredi.

Calendrier

De novembre 2018 à juin 2019

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Envoyer CV + Lettre de motivation au secrétariat pédagogique
A l'attention de Mme Corinne Leroy
Secrétaire du Docteur Xavier
Hôpital Pitié Salpêtrière
Service de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
47, Boulevard de l'Hôpital
75651 Paris cedex 13
Tél : 01 42 16 23 41
Email : corinne.leroy@aphp.fr

- Administrative :

Faculté de Médecine Sorbonne Université (Code 04F2)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

(Code D214)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Le diplôme (une session par an) est validé par :

- l'assiduité

- mémoire écrit avec soutenance du mémoire.

Validation : Diplôme d'université